

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00496

Numéro SIREN : 451 549 349

Nom ou dénomination : LUXDIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2019 sous le numéro de dépôt 5114

Greffe du tribunal de commerce de CHALON-SUR-SAÔNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/5114

Déposant :

Nom/dénomination : LUXDIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 451 549 349

N° gestion : 2012 B 00496

Désignation de l'entreprise SAS LUXDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise route de Lyon 71100 LUX		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 5 1 5 4 9 3 4 9 0 0 0 4 6		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/01/2019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	51 022	20 757	
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
		Terrains AN	AO	116 995	1 701 392	
		Constructions AP	AQ	3 371 588	8 281 864	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 121 330	597 905	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 453 772	1 575 916	
		Immobilisations en cours AV	AW		84 238	
		Avances et acomptes AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
			Autres participations CU	CV		2 489 365
			Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		56 364	
	Prêts BF		BG		4 403	
			BH	15 801	15 801	
TOTAL (II) BJ		BK	6 114 709	14 828 008		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	25 290	25 290	
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU	3 735 632	3 735 632	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	430	430	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 464	146 067	
		Autres créances (3) BZ	CA		3 110 140	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG		814 441		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		274 630		
	TOTAL (III) CJ	CK	2 464	8 106 633		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		29 051 814	IA	6 117 173	22 934 641	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	4 403	(3) Part à plus d'un an CR	390 534	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise <u>SAS LUXDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 540 000.....)	DA	1 540 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	
	Report à nouveau	DH	(9 647 581)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 014 818
	Subventions d'investissement	DJ	28 281
	Provisions réglementées *	DK	56
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	198 771
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	198 771
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 621 463
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	6 079 570
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	300
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 671 483
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 209 590
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	193 600
	Autres dettes	EA	2 019 277
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 009
	TOTAL (IV)	EC	29 800 294
	Ecarts de conversion passif*	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	22 934 641
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 538 798
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	323 333	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS LUXDIS						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	56 470 202	FB		FC	56 470 202		
	Production vendue { biens * services *	FD	4 487 665	FE		FF	4 487 665		
		FG	1 164 601	FH		FI	1 164 601		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	62 122 468	FK		FL	62 122 468		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	37 771		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	80 989		
	Autres produits (1) (11)					FQ	136 097		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	62 377 327	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	51 289 348	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(316 162)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	134 497	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(6 438)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 600 526	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	893 298	
	Salaires et traitements*						FY	4 302 316	
	Charges sociales (10)						FZ	1 265 700	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	1 088 607
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC	2 103
	Autres charges (12)						GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	11 131	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	61 264 929	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GG	1 112 398	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GH	2 782	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK	771	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL		
	Différences positives de change						GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN		
Total des produits financiers (V)						GO			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GP	771	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ		
	Différences négatives de change						GR	360 249	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS		
	Total des charges financières (VI)						GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	360 249		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(359 477)		
						GW	755 703		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

Désignation de l'entreprise <u>SAS LUXDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	72 746
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 738
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	178 169
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	255 653
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	41 407
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	480
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	41 887
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	213 766
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(45 349)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	62 636 535
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	61 621 716
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 014 818
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	54 913
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	35 378
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	121 829
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	79 191
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir état annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Annexe



[Signature]

Règles et méthodes comptables

SAS LUXDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 22 934 642 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 014 819 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 6 ans
- * Constructions : 7 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 7 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 12 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

10



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

11



Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 212 387 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

12



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Acquisition de la totalité des titres de la SCI LUX PERROUZE au 31/01/2019.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

13



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 397	17 170	5 787	71 780
Immobilisations incorporelles	60 397	17 170	5 787	71 780
- Terrains	1 818 389			1 818 389
- Constructions sur sol propre	10 492 163			10 492 163
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 161 290			1 161 290
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 495 907	223 329		1 719 236
- Installations générales, agencements aménagements divers	441 940	165 792	7 309	600 424
- Matériel de transport	51 253	27 463		78 716
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 294 810	80 047	24 308	2 350 549
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		84 238		84 238
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 755 752	580 869	31 617	18 305 004
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	533 613	1 955 752		2 489 365
- Autres titres immobilisés	56 364			56 364
- Prêts et autres immobilisations financières	8 133	21 259	9 187	20 205
Immobilisations financières	598 110	1 977 011	9 187	2 565 934
ACTIF IMMOBILISE	18 414 259	2 575 050	46 591	20 942 718



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

14



[Signature]

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LUX PERROUZE 71107 CHALON S/SAONE CEDEX	1 028 990	-629 115	100,00	-156 219
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 951 567	1 951 567	14 425	2 903 913	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

15



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 688	6 121	5 787	51 022
Immobilisations incorporelles	50 688	6 121	5 787	51 022
- Terrains	97 638	19 357		116 996
- Constructions sur sol propre	2 371 148	452 328		2 823 475
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	460 509	87 604		548 113
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	925 809	195 521		1 121 331
- Installations générales, agencements aménagements divers	74 566	79 613	7	154 173
- Matériel de transport	13 924	9 599		23 523
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 061 497	238 887	24 308	1 276 077
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 005 092	1 082 910	24 315	6 063 687
ACTIF IMMOBILISE	5 055 780	1 089 032	30 102	6 114 709



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

16



[Signature]

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 553 507 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 404	4 403	1
Autres	15 801		15 801
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	148 532	148 532	
Autres	3 110 140	2 719 606	390 534
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	274 630	274 630	
Total	3 553 507	3 147 171	406 336
Prêts accordés en cours d'exercice	5 498		
Prêts récupérés en cours d'exercice	9 187		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact à établir	50 026
Clients fact a établir marchandis	13 577
Clients fact a établir frais gest.	3 335
Contrat rég. à recevoir	93 023
Ristournes à recevoir	385 360
Prestations de services à recevoir	344 400
Frais de gestion à recevoir	70 200
Organismes soc par	22 039
Produits a recevoir	32 214
Total	1 014 173



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 540 000,00 euro décomposé en 154 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	154 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	154 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		56		56
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		56		56
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		56		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

18

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	376 941		178 169		198 772
Total	376 941		178 169		198 772
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			178 169		

Litige prud'homal : 21 170 €

Litige remises Galec 2013-2015 : 76 000 €

Crédit d'impôt mécénat 01/16 & 01/18 : 101 601 €



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

19



[Signature]

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 799 994 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	323 334	323 334		
- à plus de 1 an à l'origine	15 298 130	1 261 704	5 090 569	8 945 857
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 942			11 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 671 483	4 671 483		
Dettes fiscales et sociales	1 209 591	1 209 591		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 600	48 400	145 200	
Autres dettes (**)	8 086 906	2 019 278		6 067 628
Produits constatés d'avance	5 010	5 010		
Total	29 799 994	9 538 799	5 235 769	15 025 427
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 594 837			
(**) Dont envers les associés	6 067 629			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	15 274 940		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	15 274 940		



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Cotisation socara a payer	564 232
Taxe poisson a payer	3 402
Frs factures non parvenues fg	330 101
Frs factures non parvenues achats	20 020
Stock socara non parvenus	163 085
Honoraires à payer	4 800
Fournisseur debour voy billetterie	1 480
Fournisseurs debours voy tourisme	6 070
Intérêts courus / emprunts	23 190
C- courant intérêts courus	35 378
Prov congés a payer	293 746
Prov primes 13e mois	19 824
Charges soc s/congés a payer	93 999
Prov ch soc s/13mois apayer	6 344
Formation continue	3 486
Taxe effort construction	20 424
Contribution agefiph a payer	392
Taxe 1% pub	2 236
Taxe fonciere	14 754
Cfe cotis fonc entrep	6 808
Cvae cotis val ajout entrep	134 646
Tascom - taxe surface vente	196 646
Contrib soc solidarite c3s	73 558
Tvs taxe sur vehicules ste	200
Taxe diverses à payer	10 730
Total	2 029 551

Autres informations

Comptes de régularisation



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

21

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Frais généraux const. d avance	32 063		
Maintenances const. d avance	32 429		
Locations const. d avance	18 111		
Assurances const. d avance	53 842		
Publicités const. d avance	128 323		
Ent/serv. div. const.d avance	2 560		
Intérêts d avance		7 302	
Total	267 327	7 302	

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	696		
Prod. constat. d avance div	4 313		
Total	5 010		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

22

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 487 665		4 487 665
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	26 157		26 157
Etudes			
Prestations de services	20 465		20 465
Ventes de marchandises	56 470 202		56 470 202
Produits des activités annexes	1 117 979		1 117 979
TOTAL	62 122 469		62 122 469

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 35 378 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Surcout Gilets Jaunes	10 940	
Abandon dette loyer LR		33 890
Reprise provision litige prud'homal		23 034
Reprise proviosion litiges fournisseurs		162 176
QP Subventions d'investissement virées au résultat		4 738
Régularisation Urssaf 2016/2017		9 996
Apurement dettes sociales		12 431
Régularisation créances & dettes d'exploitation	23 824	9 389
Contravention	90	
Dotation aux amortissements exeptionnels sur immobilisations	484	
Frais ouverture agence voyages	6 550	
TOTAL	41 887	255 654



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

23



[Signature]

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 8 541 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	56
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	56
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	30 559
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	30 559
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	8 541
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société SAS LUXDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DM DIS, route de Lyon 71100 LUX.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

24



[Signature]

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 192 personnes dont 3 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	23	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	153	
Ouvriers		
Total	192	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Somme non mentionnée car elle ferait état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

25

Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	4 354 622
<i>Engagements</i>	36 986
Avals et cautions	4 391 608
Engagements en matière de pensions	72 827
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 464 435
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	2 903 913
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 72 827 euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

26



[Signature]

LUXDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 1 540 000 Euros
Siège social : Route de Lyon
71100 LUX

R.C.S. : 451 549 349 RCS CHALON SUR SAONE
SIRET : 451 549 349 000 46

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2019)

*Amortissement des pertes antérieures : 1 014 818,85 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

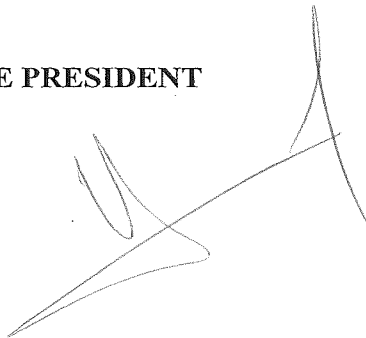
L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

*Amortissement des pertes antérieures : 1 014 818,85 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

copie certifiée conforme

LE PRESIDENT





LUXDIS

SAS au capital de 1 540 000 €

Siège social
Route de Lyon
71100 LUX

RCS : 451 549 349
NAF : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS *Exercice clos au 31/01/2019*

AUDIT ET CERTIFICATION

6, rue du 14 juillet – BP 158 – 26104 ROMANS CEDEX

Tél : 04 75 70 41 23 – Fax : 04 75 05 03 43 – www.fidsudcdba.fr – email : romans@fidsudcdba.fr

Société à Responsabilité Limitée au capital de 78 150 € - SIRET 348 930 561 00017 – NAF 6920 Z – FR933 489 305 61
Société inscrite au tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble



[Signature]

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS LUXDIS relatifs à l'exercice clos le 31/01/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 5 à 25).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

a) *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/02/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



[Signature]

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est



[Signature]

plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROMANS SUR ISERE,
Le 10/07/2019,

CEDRIC FAY
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CERTIFICATION



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2019	Net 31/01/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	71 780	51 022	20 757	9 709
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 818 389	116 996	1 701 393	1 720 750
Constructions	11 653 453	3 371 588	8 281 865	8 821 797
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 719 236	1 121 331	597 905	570 098
Autres immobilisations corporelles	3 029 689	1 453 772	1 575 916	1 638 015
Immobilisations corporelles en cours	84 238		84 238	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 489 365		2 489 365	533 613
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	56 364		56 364	56 364
Prêts	4 404		4 404	8 093
Autres immobilisations financières	15 801		15 801	40
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	20 942 718	6 114 709	14 828 008	13 358 479
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	25 291		25 291	18 852
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 735 632		3 735 632	3 419 470
Avances et acomptes versés sur commandes	431		431	1 186
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	148 532	2 464	146 068	137 196
Autres créances	3 110 140		3 110 140	2 386 228
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	814 441		814 441	844 980
Charges constatées d'avance (3)	274 630		274 630	204 902
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 109 097	2 464	8 106 633	7 012 813
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	29 051 815	6 117 173	22 934 642	20 371 292
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			4 403	8 092
(3) Dont à plus d'un an (brut)			390 534	101 601



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 63 25 50



[Signature]

Bilan passif

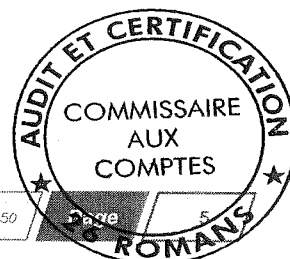
	31/01/2019	31/01/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 540 000	1 540 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 647 581	-10 209 775
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 014 819	562 194
Subventions d'investissement	28 282	33 020
Provisions réglementées	56	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-7 064 424	-8 074 561
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	198 772	376 941
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	198 772	376 941
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 621 463	15 926 639
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 079 570	6 238 724
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	300	591
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 671 483	4 294 693
Dettes fiscales et sociales	1 209 591	1 215 307
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 600	242 000
Autres dettes	2 019 277	145 120
Produits constatés d'avance (1)	5 010	5 838
TOTAL DETTES	29 800 294	28 068 912
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 934 642	20 371 292
(1) Dont à plus d'un an (a)	20 261 195	21 111 941
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 538 799	6 956 380
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	323 334	30 503
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 63 25 50



[Signature]

Compte de résultat

	31/01/2019	31/01/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	56 470 202	48 620 377
Production vendue (biens)	4 487 665	3 766 668
Production vendue (services)	1 164 601	867 912
Chiffre d'affaires net	62 122 469	53 254 957
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	37 772	68 399
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	80 990	71 754
Autres produits	136 097	148 166
Total I	62 377 327	53 543 276
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	51 289 349	43 601 940
Variations de stock	-316 162	57 669
Achats de matières premières et autres approvisionnements	134 497	79 428
Variations de stock	-6 439	-2 675
Autres achats et charges externes (a)	2 600 527	2 238 293
Impôts, taxes et versements assimilés	893 299	788 194
Salaires et traitements	4 302 317	3 716 173
Charges sociales	1 265 700	1 041 263
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 088 608	1 045 141
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 103	509
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11 131	26 427
Total II	61 264 929	52 592 362
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 112 398	950 914
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	2 783	696
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	772	770
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	772	770
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	360 249	368 904
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	360 249	368 904
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-359 477	-368 133
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	755 703	583 477



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page 5



Signature

Compte de résultat (suite)

	31/01/2019	31/01/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	72 747	40 880
Sur opérations en capital	4 738	4 738
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	178 169	93 312
Total produits exceptionnels (VII)	255 654	138 930
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	41 407	46 909
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	480	173 199
Total charges exceptionnelles (VIII)	41 887	220 108
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	213 766	-81 177
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-45 349	-59 895
Total des produits (I+III+V+VII)	62 636 536	53 683 673
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	61 621 717	53 121 479
BENEFICE OU PERTE	1 014 819	562 194
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	35 378	35 095



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 63 25 50



[Signature]

Règles et méthodes comptables

SAS LUXDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 22 934 642 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 014 819 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 6 ans
- * Constructions : 7 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 7 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 12 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 63 25 50

Page 33

10 ROMANS



[Signature]

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

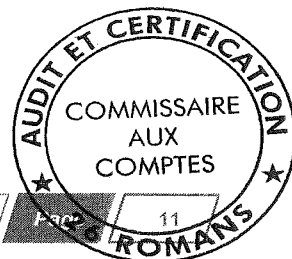
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

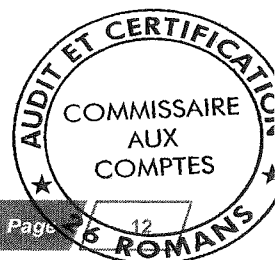


Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 212 387 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page 26 12 ROMANS



[Signature]

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Acquisition de la totalité des titres de la SCI LUX PERROUZE au 31/01/2019.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 63 25 50



[Signature]

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 397	17 170	5 787	71 780
Immobilisations incorporelles	60 397	17 170	5 787	71 780
- Terrains	1 818 389			1 818 389
- Constructions sur sol propre	10 492 163			10 492 163
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 161 290			1 161 290
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 495 907	223 329		1 719 236
- Installations générales, agencements aménagements divers	441 940	165 792	7 309	600 424
- Matériel de transport	51 253	27 463		78 716
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 294 810	80 047	24 308	2 350 549
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		84 238		84 238
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 755 752	580 869	31 617	18 305 004
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	533 613	1 955 752		2 489 365
- Autres titres immobilisés	56 364			56 364
- Prêts et autres immobilisations financières	8 133	21 259	9 187	20 205
Immobilisations financières	598 110	1 977 011	9 187	2 565 934
ACTIF IMMOBILISE	18 414 259	2 575 050	46 591	20 942 718



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LUX PERROUZE 71107 CHALON S/SAONE CEDEX	1 028 990	-629 115	100,00	-156 219
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

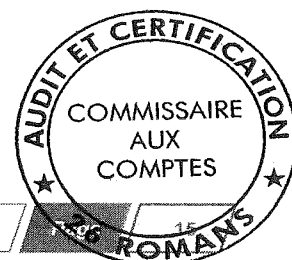
	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 951 567	1 951 567	14 425	2 903 913	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

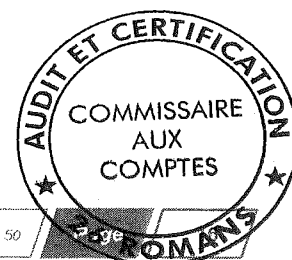


[Signature]

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 688	6 121	5 787	51 022
Immobilisations incorporelles	50 688	6 121	5 787	51 022
- Terrains	97 638	19 357		116 996
- Constructions sur sol propre	2 371 148	452 328		2 823 475
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	460 509	87 604		548 113
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	925 809	195 521		1 121 331
- Installations générales, agencements aménagements divers	74 566	79 613	7	154 173
- Matériel de transport	13 924	9 599		23 523
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 061 497	238 887	24 308	1 276 077
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 005 092	1 082 910	24 315	6 063 687
ACTIF IMMOBILISE	5 055 780	1 089 032	30 102	6 114 709



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50



[Signature]

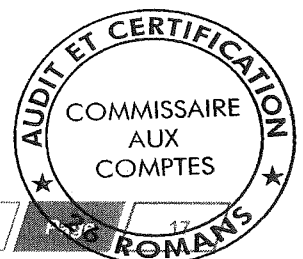
Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 553 507 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 404	4 403	1
Autres	15 801		15 801
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	148 532	148 532	
Autres	3 110 140	2 719 606	390 534
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	274 630	274 630	
Total	3 553 507	3 147 171	406 336
Prêts accordés en cours d'exercice	5 498		
Prêts récupérés en cours d'exercice	9 187		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact à établir	50 026
Clients fact a etablir marchandis	13 577
Clients fact a etablir frais gest.	3 335
Contrat rég. à recevoir	93 023
Ristournes à recevoir	385 360
Prestations de services à recevoir	344 400
Frais de gestion à recevoir	70 200
Organismes soc par	22 039
Produits a recevoir	32 214
Total	1 014 173



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 69 25 50



[Signature]

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 540 000,00 euro décomposé en 154 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	154 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	154 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		56		56
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		56		56
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		56		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50



Signature

Notes sur le bilan**Provisions****Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	376 941		178 169		198 772
Total	376 941		178 169		198 772
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			178 169		

Litige prud'homal : 21 170 €

Litige remises Galec 2013-2015 : 76 000 €

Crédit d'impôt mécénat 01/16 & 01/18 : 101 601 €



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 63 25 50



Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 799 994 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	323 334	323 334		
- à plus de 1 an à l'origine	15 298 130	1 261 704	5 090 569	8 945 857
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 942			11 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 671 483	4 671 483		
Dettes fiscales et sociales	1 209 591	1 209 591		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 600	48 400	145 200	
Autres dettes (**)	8 086 906	2 019 278		6 067 628
Produits constatés d'avance	5 010	5 010		
Total	29 799 994	9 538 799	5 235 769	15 025 427
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 594 837			
(**) Dont envers les associés	6 067 629			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	15 274 940		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	15 274 940		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

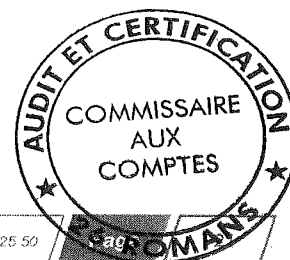
Page 43 sur 49



Signature

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Cotisation socara a payer	564 232
Taxe poisson a payer	3 402
Frs factures non parvenues fg	330 101
Frs factures non parvenues achats	20 020
Stock socara non parvenus	163 085
Honoraires à payer	4 800
Fournisseur debour voy billetterie	1 480
Fournisseurs debours voy tourisme	6 070
Intérêts courus / emprunts	23 190
C- courant intérêts courus	35 378
Prov congés a payer	293 746
Prov primes 13e mois	19 824
Charges soc s/congés a payer	93 999
Prov ch soc s/13mois a payer	6 344
Formation continue	3 486
Taxe effort construction	20 424
Contribution agefiph a payer	392
Taxe 1% pub	2 236
Taxe foncière	14 754
Cfe cotis fonc entrep	6 808
Cvae cotis val ajout entrep	134 646
Tascom - taxe surface vente	196 646
Contrib soc solidarite c3s	73 558
Tvs taxe sur vehicules ste	200
Taxe diverses à payer	10 730
Total	2 029 551

Autres informations**Comptes de régularisation**

COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

J. ROMANS



J. ROMANS

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Frais généraux const. d avance	32 063		
Maintenances const. d avance	32 429		
Locations const. d avance	18 111		
Assurances const. d avance	53 842		
Publicités const. d avance	128 323		
Ent/serv. div. const.d avance	2 560		
Intérêts d avance		7 302	
Total	267 327	7 302	

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	696		
Prod. constat. d avance div	4 313		
Total	5 010		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 63 25 50

Page 45



[Signature]

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 487 665		4 487 665
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	26 157		26 157
Etudes			
Prestations de services	20 465		20 465
Ventes de marchandises	56 470 202		56 470 202
Produits des activités annexes	1 117 979		1 117 979
TOTAL	62 122 469		62 122 469

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 35 378 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Surcout Gilets Jaunes	10 940	
Abandon dette loyer LR		33 890
Reprise provision litige prud'homal		23 034
Reprise provision litiges fournisseurs		162 176
QP Subventions d'investissement virées au résultat		4 738
Régularisation Urssaf 2016/2017		9 996
Apurement dettes sociales		12 431
Régularisation créances & dettes d'exploitation	23 824	9 389
Contravention	90	
Dotation aux amortissements exceptionnels sur immobilisations	484	
Frais ouverture agence voyages	6 550	
TOTAL	41 887	255 654



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

ROMANS



Signature

Notes sur le compte de résultat**Résultat et impôts sur les bénéfices****Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 8 541 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	56
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	56
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	30 559
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	30 559
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	8 541
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société SAS LUXDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DM DIS, route de Lyon 71100 LUX.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 63 25 50

2e gérance ROMANS



Signature

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 192 personnes dont 3 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	23	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	153	
Ouvriers		
Total	192	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.
Somme non mentionnée car elle ferait état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page 2

ROMANS



Signature

Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	4 354 622
<i>Engagements</i>	36 986
Avals et cautions	4 391 608
Engagements en matière de pensions	72 827
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 464 435
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	2 903 913
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 72 827 euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

